



l'étincelle



Bulletin des hôpitaux de Strasbourg

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire

Faire battre en retraite Borne, Macron et le Medef ! 10 janvier 2023

Borne a mis ce mardi les dernières paroles sur la chanson gouvernementale et patronale qu'on connaît déjà par cœur depuis des mois concernant l'avenir de nos retraites. L'âge légal de la retraite serait repoussé à 64 ans et l'allongement de la durée de la cotisation à 43 ans arriverait dès 2027. Bref, une alternative : crever au boulot ou dans la misère. Il ne reste plus qu'un seul faux suspens : le gouvernement aura-t-il besoin du recours au 49.3 ?

49.3 ou pas : c'est NON !

Non, les caisses de retraites ne sont pas déficitaires. Elles étaient excédentaires de 2,6 milliards d'euros en 2021 et de 3,7 milliards d'euros en 2022. Non, rien n'assure qu'elles le seront en 2032, car nos luttes collectives pourraient faire inverser la tendance de la politique de l'Etat qui réalise tellement d'économies sur l'ensemble des salaires des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qu'il creuse le déficit des caisses de retraites. Et non, même un déficit annoncé pour 2032 de 17 milliards, ne serait pas « abyssal » car il ne représenterait que 5% d'un budget global de 330 milliards pour les caisses de retraites. En augmentant de 5% les salaires, ce serait automatiquement comblé !

Pourquoi tant de mensonges et d'acharnement depuis des décennies ?

Augmenter l'âge légal du départ à la retraite, c'est accroître le « chômage des seniors », qui auront de moins en moins de droits, seront pauvres et toucheront une retraite amoindrie, si les difficultés de leur vie ne les ont pas tués avant. Augmenter le nombre d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein, c'est baisser la pension de ceux qui partent quand même à l'âge légal. Cela vise à diminuer les dépenses des caisses de retraite, tout en permettant aux fonds de pension privés de drainer l'épargne de ceux qui ont des salaires suffisants pour mettre de côté. C'est une façon de diminuer la part de la classe ouvrière dans le revenu national, augmentant mécaniquement d'autant celle de la bourgeoisie. Alors quand c'est Ciotti le chef de LR qui annonce vouloir contribuer à « atténuer la brutalité de la réforme », il y a de quoi s'inquiéter !

L'inquiétude peut changer de camp !

La « réforme » devait être annoncée mi-décembre, déjà bien plus tard que prévu : les grèves dans les raffineries en septembre ont perturbé le calendrier gouvernemental. Puis nouveau report à ce mardi, pour une présentation du projet de loi au conseil des ministres le 23 janvier, afin que Borne puisse avoir le soutien de la droite et éviter le 49.3... peut-être ! Autant de reports sont surtout symptomatiques de la fébrilité du gouvernement qui sait que non seulement son projet de loi est très impopulaire, qu'il n'est soutenu à l'heure actuelle par aucune organisation syndicale... et que le mécontentement social contre la vie chère et les salaires de misère est déjà tellement grand que tout pourrait s'embraser. D'après un sondage IFOP daté du 4 janvier, 52% des personnes interrogées souhaite que la France connaisse dans les prochains mois une explosion sociale ! Alors soufflons sur la braise partout, sur nos lieux de travail et d'études, discutons de la nécessité d'un mouvement d'ensemble, d'un plan de bataille pour gagner, sans qu'aucune de nos forces ne soit dispersée par les logiques boutiquières des directions syndicales. Participons à toutes les initiatives de mobilisation qui auront lieu, notamment la grève interprofessionnelle du 19 janvier à l'appel de tous les syndicats et la manifestation du 21 janvier à Paris appelée par les organisations de jeunesse. Regroupons-nous en assemblées générales, rejoignons celles et ceux qui sont en grève pour de meilleurs salaires ou des embauches. Salaires, retraites, conditions de travail, faut que ça pète, ça ne peut plus durer !



Emmanuel Macron veut enterrer les 35 heures à l'hôpital

S'adressant à des soignants à l'hôpital de Corbeil-Essonnes, près de Paris, Emmanuel Macron a affirmé vouloir « réorganiser le temps de travail à l'hôpital » pour aboutir à un système « plus cohérent » avec la réalité du quotidien hospitalier. Une réforme qui doit aboutir d'ici au « mois de juin » et dont la mesure phare est... l'abolition des 35 heures qui ira de pair avec l'abolition des heures supplémentaires. Il est certain que l'essentiel des mesures envisagées se feront au détriment des salariés des hôpitaux et annoncent une nouvelle dégradation du système de santé. Comme d'habitude...

Emploi - retraite : double peine jusqu'à 72 ans

Pour pallier les problèmes d'effectif, le gouvernement a voté fin décembre la prolongation jusqu'en 2035 de l'augmentation de l'âge pour "bénéficier" du dispositif cumul emploi-retraite. Coup double pour le gouvernement : pas utile d'augmenter les salaires ou les retraites puisqu'on peut cumuler les deux !

L'horizon 2035 et le caractère "transitoire" de la mesure ont de quoi faire grincer nos dents. Cette mesure a été votée pour la première fois en 2004 et le gouvernement annonce clairement qu'il préfère encore presser les soignants jusqu'à la dernière goutte plutôt que d'embaucher. Ça en dit long, sur sa politique et ses préférences

Mediator : ouverture du procès en appel

Près de deux ans après leur première condamnation, les laboratoires Servier reviennent sur le banc des accusés pour le procès en appel du Mediator, du nom de cet anti-diabétique vendu comme coupe-faim. Ce médicament est accusé d'avoir provoqué de graves lésions cardiaques, alors qu'il avait été prescrit à plus de cinq millions de personnes depuis sa commercialisation en 1976 jusqu'à son interdiction en 2009. En mars 2021, les

laboratoires Servier avaient été condamnés à 2,7 millions d'euros d'amende pour « tromperie aggravée » et « homicides et blessures involontaires ». Une peine légère au vu des drames qu'il a causés. Il faut dire que le propriétaire de ce groupe pharmaceutique, Jacques Servier, était un familier des allées du pouvoir et avait été fait grand-croix de la Légion d'honneur en 2009. La bourgeoisie sait honorer les siens.

Le scandale de la bonne santé capitaliste

Cette année encore, à l'heure des bilans et des bons vœux, l'info tombe que les entreprises du CAC 40, principaux fleurons du capitalisme français, ont battu tous leurs records pour l'année 2022. Les actionnaires ont récupéré 80,1 milliards d'euros, sous forme de dividendes et de rachats d'actions. Ce sont les niveaux les plus hauts jamais enregistrés. La performance déjà faramineuse de l'an dernier sera dépassée, de ces patrons qui gagnent plus cent fois la rémunération moyenne des salariés !

Pas étonnant que Macron nous pousse à travailler plus, y compris jusqu'à la mort sans retraite, car c'est précisément l'intensification de l'exploitation capitaliste qui grossit les magots patronaux. Fortunes indécentes d'un côté, galère devant l'inflation à deux chiffres du paquet de spaghettis de l'autre. Ça ne peut plus durer !

Le 19 janvier toutes et tous en grève et dans la rue !

Suite aux déclarations du gouvernement sur la réforme des retraites, une journée de mobilisation est actée pour le 19 janvier. Il est impératif de faire battre en retraite ce gouvernement et sa réforme qui cherche à nous faire travailler plus longtemps avec son départ à 64 ans et l'allongement de la durée de la cotisation à 43 ans. Pour les faire reculer, il n'y a qu'un seul moyen : la lutte !

On les avait déjà fait reculer en décembre 2019, lors de la première tentative, on va recommencer !